



de résolution  
annotation

## Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

### **SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'EAU DE LA VALLÉE DU RICHELIEU, TENUE LE 18 JUIN 2024, À 19 HEURES 30 MINUTES, AU 1348 CHEMIN DES PATRIOTES À OTTERBURN PARK.**

---

#### Étaient présents :

Monsieur Robert Pelletier, président et conseiller de McMasterville  
Madame Natacha Garneau-Tremblay, première vice-présidente et conseillère de Saint-Mathias-sur-Richelieu  
Monsieur David Morin, deuxième vice-président, conseiller de Mont-Saint-Hilaire  
Monsieur Émile Malo Bonin, conseiller de Sainte-Madeleine  
Monsieur Martin Dubreuil, conseiller de Belœil  
Monsieur Louis Hébert, conseiller de Saint-Jean-Baptiste  
Madame Natacha Thibault, conseillère, d'Otterburn Park  
Monsieur Olivier Cameron-Chevrier, substitut, conseiller de Saint-Basile-le-Grand

#### Étaient absents :

Monsieur Martin Leprohon, conseiller de Saint-Basile-le-Grand

#### Était également présent :

Monsieur Jacques Drouin, secrétaire-trésorier de la R.I.E.V.R.

---

#### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai 2024
4. Correspondance
5. Bordereau des déboursés
6. Adoption — Règlement numéro 27-24 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires déléguant à certains fonctionnaires le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Régie et abrogeant le règlement 17-11
7. Adoption — Règlement numéro 28-24 sur la gestion contractuelle
8. Politique d'approvisionnement
9. Achat de quatre variateurs de vitesse
10. Achat de quatre pompes de 75 hp
11. Achat d'une boîte pour camion fourgon
12. Motion de félicitations — Jean-François Cloutier, technicien-soudeur
13. Consommation d'eau pour le mois de mai 2024
14. Divers



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

### POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le président, ayant constaté à 19 heures 34 minutes que le quorum était atteint, ouvre la séance.

24-06-020

### POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Natacha Garneau-Tremblay  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Émile Malo Bonin

**ET RÉSOLU QUE** l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier.

**ADOPTÉE**

24-06-021

### POINT 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MAI 2024

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur David Morin  
**APPUYÉ PAR** Madame Natacha Garneau-Tremblay

**ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 mai 2024 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

**ADOPTÉE**

### POINT 4. CORRESPONDANCE

24-022 06-06-24 Lettre des SERVICES ET VENTES DE LA CLIENTÈLE D'AFFAIRES, HYDRO-QUÉBEC, confirmant l'inscription de l'usine de filtration à l'option de gestion de la demande de puissance (événements de pointe).

24-023 07-06-24 Courriel de MONSIEUR JEAN-SÉBASTIEN BOUVIER, ING., directeur des Services de l'ingénierie, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous autorisant à procéder aux travaux de mise à niveau de la station de suppression Côté-Trente, nous demandant de fournir l'échéancier et nous informant que la Ville effectuera des travaux en parallèle sur leur réseau.

24-024 12-06-24 Courriel de MONSIEUR MARC-ANDRÉ BERGERON, ING., directeur du Service du génie, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous confirmant l'accord de la Ville pour l'appel d'offres visant les honoraires professionnels pour le projet de bouclage du réseau d'aqueduc par la 116, que la Ville est à l'aise avec la capacité de production de l'usine pour les dix prochaines années et que des informations sont disponibles concernant le nouveau projet industriel.

24-025 12-06-24 Lettre de MADAME CLAUDINE PROULX, ING., directrice, Direction des programmes d'infrastructures d'eau du MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION, nous informant que notre demande d'aide financière n'est pas retenue au PRIMEAU 2023 pour le projet de bouclage d'aqueduc entre McMasterville et Saint-Basile-le-Grand, les problématiques appréhendées n'étant pas prioritaires dans ce programme. Toutefois, les travaux seraient admissibles au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) de chacune des municipalités de la Régie.

24-06-022

### POINT 5. BORDEREAU DES DÉBOURSÉS

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Louis Hébert  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Émile Malo Bonin



Procès-verbal de la Régie Intercommunale de  
l'Eau de la Vallée du Richelieu

de résolution  
annotation

**ET RÉSOLU QUE** le bordereau des déboursés numéro 24-04, du chèque numéro 20798 au chèque numéro 20809, du déboursé numéro 202400346 au déboursé numéro 202400426, pour un montant total de 352 226,52 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

**ADOPTÉE**

24-06-023

**POINT 6. ADOPTION — RÈGLEMENT NUMÉRO 27-24 — DÉCRÉTANT LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRES DÉLÉGUANT À CERTAINS FONCTIONNAIRES LE POUVOIR D'AUTORISER DES DÉPENSES ET DE PASSER DES CONTRATS AU NOM DE LA RÉGIE ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT 17-11**

**ATTENDU QU'**une copie de ce règlement a été remise à chaque membre du conseil au plus tard quarante-huit heures avant la présente séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Natacha Garneau-Tremblay  
**APPUYÉ PAR** Monsieur David Morin

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil adopte le règlement numéro 27-24 intitulé « Règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires et de délégation à certains fonctionnaires le pouvoir d'autoriser des dépenses et abrogeant le règlement 17-11 ».

**ADOPTÉE**

24-06-024

**POINT 7. RÈGLEMENT NUMÉRO 28-24 — RÈGLEMENT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**

**ATTENDU QU'**une copie de ce règlement a été remise à chaque membre du conseil au plus tard quarante-huit heures avant la présente séance et que tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

**EN CONSÉQUENCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Martin Dubreuil  
**APPUYÉ PAR** Madame Natacha Thibault

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil adopte le règlement numéro 28-24 intitulé « Règlement sur la gestion contractuelle »

**ADOPTÉE**

24-06-025

**POINT 8. POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT**

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 573.3.1.2 de la Loi sur les cités et villes, le conseil de la Régie doit adopter un règlement sur la gestion contractuelle;

**ATTENDU QU'**une politique d'approvisionnement a été élaborée en complément au règlement sur la gestion contractuelle obligatoire par la loi;

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont pris connaissance de la politique d'approvisionnement, datée du 14 mai 2024, et s'en déclarent satisfaits;

**EN CONSÉQUENCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Émile Malo Bonin  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Louis Hébert

**ET RÉSOLU QUE** ce conseil adopte la politique d'approvisionnement datée du 14 mai 2024 tel qu'annexée à la présente pour en faire partie intégrante.

**ADOPTÉE**



No de résolution  
ou annulation

## Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu

### 24-06-026 POINT 9. ACHAT DE QUATRE VARIATEURS DE VITESSE

**ATTENDU QUE** la Régie a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de quatre fournisseurs pour l'achat de quatre variateurs de vitesse;

**ATTENDU QUE** sur les trois soumissions reçues, celle de Entreprises L.M. est la plus basse soumission conforme;

#### EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur David Morin

**APPUYÉ PAR** Monsieur Martin Dubreuil

**QUE** le conseil accorde le contrat à Entreprises L.M., pour la fourniture de quatre variateurs de vitesse d'une somme de 77 539,14 \$, taxes incluses.

#### ADOPTÉE

### 24-06-027 POINT 10. ACHAT DE QUATRE POMPES DE 75 HP

**ATTENDU QUE** la Régie a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de cinq fournisseurs pour l'achat de quatre pompes de 75 hp;

**ATTENDU QUE** sur les trois soumissions reçues, celle de Pompes Garand inc. est la plus basse soumission conforme;

#### EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur David Morin

**APPUYÉ PAR** Monsieur Louis Hébert

**QUE** le conseil accorde le contrat à Pompes Garand inc., pour la fourniture de quatre pompes de 75 hp d'une somme de 99 199,05 \$ taxes incluses.

#### ADOPTÉE

### 24-06-028 POINT 11. ACHAT D'UNE BOÎTE POUR CAMION FOURGON

**ATTENDU QUE** la Régie a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de deux fournisseurs pour l'achat d'une boîte 14 pieds à installer sur un camion fourgon Ford Transit châssis cabine T350 TI de l'année 2024;

**ATTENDU QUE** sur les deux soumissions reçues, celle de Société Morgan transit inc. est la plus basse soumission;

#### EN CONSÉQUENCE

**IL EST PROPOSÉ PAR** Madame Natacha Garneau-Tremblay

**APPUYÉ PAR** Monsieur Émile Malo Bonin

**QUE** le conseil accorde le contrat à Société Morgan Transit inc., pour la fourniture et l'installation d'une boîte de 14 pieds à être installée sur un camion fourgon Ford Transit châssis cabine T-350 TI d'une somme de 24 189,59 \$, taxes incluses.

**QUE** cette somme est payable à même le fonds de roulement;

**QUE** le remboursement du fonds se réalise sur une période de 5 ans.

#### ADOPTÉE

Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de  
l'Eau de la Vallée du Richelieu



de résolution  
annotation

24-06-029

**POINT 12. MOTION DE FÉLICITATIONS — JEAN-FRANÇOIS FOURNIER,  
TECHNICIEN À L'ENTRETIEN-SOUDEUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Martin Dubreuil  
**APPUYÉ PAR** tous les délégués

**ET RÉSOLU DE** féliciter monsieur Jean-François Fournier pour ses dix (10) années de service à la Régie Intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu et de le remercier pour sa contribution au sein de l'organisme.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**POINT 13. CONSOMMATION D'EAU POUR LE MOIS DE MAI 2024**

Les tableaux de la consommation d'eau par municipalité pour le mois de mai 2024 sont joints au présent point.

**POINT 14. DIVERS**

Aucun autre sujet n'est ajouté à ce point.

**POINT 15. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE**

Aucune intervention de l'assistance.

24-06-030

**POINT 16. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR** Monsieur Olivier Cameron-Chevrier  
**APPUYÉ PAR** Monsieur Émile Malo Bonin

**ET RÉSOLU QUE** la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

**ADOPTÉE**

Il est 19 heures 43 minutes.

Jacques Drouin, ing.  
secrétaire-trésorier

Robert Pelletier  
président



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal de la Régie Intermunicipale de  
l'Eau de la Vallée du Richelieu**

